

Expéditeur

Administration communale

Sécurité municipale

Rue de Lausanne 23

1028 Préverenges

DÉNONCIATION

déposée auprès de la Commission de police de
pour infraction à l'article 258 (défense publique) du Code de procédure civile (CPC)

DÉNONCIATEUR

☐ propriétaire ☐ locataire ☐ contrôleur mandaté ☐ autre

Nom		Prénom	
Rue + N°		NPA + Localité	
N° tél.		Courriel	

MANDATAIRE

☐ gérance ☐ mandataire ☐ autre

Nom		Prénom	
Rue + N°		NPA + Localité	
N° tél.		Courriel	

CONTRE

VÉHICULE

N° plaques		Marque		Couleur	
------------	--	--------	--	---------	--

CIRCONSTANCES ET NATURE DE L'INFRACTION

Date		Heure	
Rue + N°			
NPA + Localité			
Remarques	N° de l'immeuble le plus proche, N° de la place occupée, nature de l'infraction, gêne particulière, commentaire, etc..		

Attention : Les champs suivants sont obligatoires pour tenir compte de votre dénonciation.

Le contrevenant a-t-il été informé de la dénonciation ? : ☐ OUI ☐ NON

☐ signal d'interdiction de stationner visible

☐ signal d'interdiction de circuler visible

☐ plaque « Justice de Paix » présente

Montant de l'amende occulté : ☐ OUI

☐ NON, somme indiquée :

Date		Signature (dénonciateur ou mandataire)	
------	--	---	--

Annexes :

- copie de l'Ordonnance d'interdiction rendue par le Juge de paix (uniquement lors du 1^{er} cas dénoncé)
- Procuration du mandataire (lorsque le dénonciateur agit sur son ordre)